

du cabinet de se lever à la Chambre pour approuver sans réserve le nouveau drapeau proposé. Et lorsque nous arriverons au ministre dont je connais personnellement les opinions, je confronterai son exposé avec ses remarques antérieures, faisant attester mes affirmations par des témoins qui étaient présents lorsqu'il a exposé son opinion au sujet du trifolié.

L'hon. M. Dupuis: Nommez-le!

M. MacInnis: Je n'ai pas besoin de le nommer. Il est capable de venir à la Chambre et de parler lui-même. Qu'on permette à ce ministre d'expliquer son attitude au premier ministre et à la Chambre. Pour utiliser l'expression de l'honorable député de Russell (M. Tardif), qu'il ait l'estomac de se lever pour répéter à la Chambre et au premier ministre ce qu'il m'a dit en présence de témoins, notamment qu'il ne comprend pas le choix du trifolié et qu'il...

L'hon. M. Dupuis: Nommez-le!

M. MacInnis: Pourquoi devrais-je le faire?

L'hon. M. Dupuis: Parce que nous aimerions savoir de qui vous parlez.

M. MacInnis: Le ministre d'État aimerait savoir lequel des membres de son parti ou de son cabinet n'est pas partisan du trifolié. Il devrait se tenir aux écoutes. Il est évident, pour moi et pour les autres membres de notre parti, que bon nombre de vis-à-vis se trouvent dans une situation bien embarrassante, car ils avouent volontiers que les lettres reçues de leur commettants leur prouvent sans l'ombre d'un doute que le drapeau à trois feuilles d'érable n'a pas l'appui de leurs votants; pour ce qui est des députés auxquels je fais allusion, dans la plupart des cas leurs commettants favorisent nettement le pavillon rouge. Pourquoi ces députés ne prennent-ils pas la parole? Pourquoi les membres du parti libéral ne prennent-ils pas la parole, sur l'invitation du premier ministre, pour faire connaître sans ambages à la population du Canada et aux députés à la Chambre la raison pour laquelle ils favorisent le drapeau trifolié?

M. Habel: Alors, passons à la mise aux voix.

M. MacInnis: L'honorable député de Cochrane voudrait-il cesser ses interventions? Il m'est déjà arrivé une aventure intéressante l'honorable député de Cochrane; elle s'est produite dans sa propre circonscription. Voici: j'avais été invité dans sa circonscription et je l'attendais, mais le fauteuil qui lui était réservé demeura vacant; il brilla par son absence. Je suis allé dans sa circonscription,

[M. MacInnis.]

monsieur l'Orateur, et je peux dire que j'ai reçu là un accueil qui aurait fait l'envie de l'honorable député.

M. Habel: Mais elle n'a pas élu un nouveau député.

M. MacInnis: Qu'est-ce qui empêche ces députés de se lever pour nous dire pourquoi ils appuient le drapeau à trois feuilles d'érable? Le premier ministre les y a pourtant invités. Pourquoi n'expriment-ils pas leur appui sans réserve à son modèle? J'aimerais entendre l'opinion du ministre de la Défense nationale (M. Hellyer). J'aimerais entendre le premier ministre lui-même. Je me demande pourquoi ces honorables représentants laissent leurs discours paraître dans une brochure répandue d'un bout à l'autre du pays et même à l'étranger, étant donné que le pavillon rouge y est qualifié de drapeau canadien distinctif? Cette brochure reproduit des discours du premier ministre, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) et du ministre de la Défense nationale. On y trouve une carte où le pavillon rouge figure comme drapeau canadien distinctif. Dois-je en conclure que le ministre de la Défense nationale, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le premier ministre vont retirer leurs discours de cette brochure?

Le ministre d'État veut que certaines personnes soient nommées; il veut ceci et cela. Il a parlé durant 50 minutes sur ce sujet hier soir. Je conviens qu'il y a eu plusieurs interjections et interruptions, mais la chose est normale.

L'hon. M. Dupuis: Vous m'avez interrompu 11 fois.

M. MacInnis: Sept fois?

L'hon. M. Dupuis: Onze fois.

M. MacInnis: Alors j'ai très bien fait. Vu les propos du ministre d'État, il aurait mérité d'être interrompu 70 fois et non sept fois.

L'hon. M. Dupuis: Onze fois.

M. MacInnis: Si le ministre d'État ne cesse pas d'embarrasser son propre gouvernement, il ne sera peut-être même plus ministre d'État. Il a discoursé sur ce sujet durant 50 minutes hier soir. Je conviens avec lui qu'il y a eu plusieurs interruptions. Je crois que mes interruptions étaient surtout des rappels au Règlement et une fois j'ai parlé d'une décision de la présidence mais j'ai rapidement été rappelé à l'ordre. Néanmoins, monsieur l'Orateur, voici quel était un des rappels au Règlement que je voulais soulever. La présidence m'a signalé hier soir que le Règlement traite de cette question et personne n'a le droit de faire allusion aux votes.